

### Session de la Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire

La Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire s'est réunie en Session, le vendredi 25 septembre 2020, à la Cité de l'Agriculture, à Orléans, sous la présidence de Philippe Noyau.

A cette occasion, les membres ont :

- **Validé la stratégie du réseau pour la période 2019-2025.**

Les Chambres d'agriculture du Centre-Val de Loire se dotent d'un projet stratégique qui repose sur 8 chantiers : l'agronomie, l'environnement, l'élevage, l'économie, les territoires, la recherche, la communication et le réseau.

Ce projet stratégique est la déclinaison et l'adaptation en Centre-Val de Loire du projet national des chambres d'agriculture porté par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA).

- **Débatu de la conjoncture et de la relance de l'économie régionale agricole.**

Pandémie de coronavirus et aléas climatiques ont fortement marqué l'année 2020.

Le confinement a entraîné des bouleversements profonds dans les circuits de commercialisation des produits agricoles. Les filières vins, horticulture-pépinière, caprins, équins et agri-tourisme ont beaucoup perdu. Mais bien d'autres secteurs (lait de vache, viandes...) ont vu leurs débouchés perturbés

Les aléas climatiques, comme en 2016, 2017, 2018 et 2019, ont encore une fois porté préjudice aux récoltes conduisant à une situation très difficile chez beaucoup d'agriculteurs.

**Il est donc urgent d'activer et booster tous les leviers possibles pour accompagner les démarches d'adaptation et d'évolution envisagées par les exploitants et l'ensemble des acteurs des filières afin de relancer l'économie agricole du Centre-Val de Loire.**

Cela a conduit l'assemblée à adopter les 4 motions :

- ✓ Une motion relative à la conjoncture agricole,
- ✓ Une motion relative aux produits phytosanitaires,
- ✓ Une motion relative au plan de relance,
- ✓ Une motion relative à la relance de l'économie agricole en Centre-Val de Loire.

- **Approuvé le budget rectificatif de la chambre régionale d'agriculture.**

Le budget rectificatif est de pratiquement 10 million d'euros. Il est équilibré. Il est conçu pour mettre en œuvre la stratégie des chambres d'agriculture de la région avec par exemple une dotation de 2 330 442 € pour l'Innovation, la Recherche et le Développement.

Bruno LOCQUEVILLE, DRAAF, a clôturé les travaux de la Session.



#### Contact presse

Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire - 13 av. des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS  
Caroline Desmidt - 02 38 71 91 20 - 06 69 49 14 22 - [caroline.pierard@centre.chambagri.fr](mailto:caroline.pierard@centre.chambagri.fr)